MFR DE LA GRANGE COLOMBE - ORGANISME DE FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Année scolaire 2026/2027



FORMATION CONTINUE

PRÉSENTATION & OBJECTIFS

Le salarié sauveteur secouriste du travail (SST) a pour missions de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail, mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Pour cela, il doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale, puis de suivre régulièrement une formation de maintien actualisation des compétences. Cette formation répond à l'obligation faite à toute entreprise de plus de 20 salariés de posséder un sauveteur par groupe de 20 personnes. Le sauveteur secouriste du travail reçoit une formation aux premiers secours appliquée au monde du travail. (Articles R241-39, L241-10 et D711-12 du Code du Travail).

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise.
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
- Protéger de façon adaptée.
- Examiner la victime.
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- Secourir la victime de manière appropriée.
- Évaluation des SST

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Démarche participative fondée sur l'expérience professionnelle
- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Démonstration des gestes à effectuer
- Enseignement en présentiel
- Matériel SST

PRÉREQUIS

Aucun pré requis est nécessaire.

MODALITÉS D'ACCÈS

Etre salarié.

NOMBRE D'APPRENTIS PAR SESSION

Minimum 4 - Maximum 12

DURÉE

Formation de 2 jours : 7h/jour soit 14 heures

DÉLAIS D'ACCÈS

Du 19 au 20 novembre 2026
Du 11 au 12 mars 2027
Du 27 au 28 mai 2027

COÛT DE L'ACTION

250€ par personne

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

- Passage de la certification SST
- Évaluation à chaud à la fin de la formation
- Émargement par les stagiaires à la 1/2 journée

MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ensemble de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap et aux personnes présentant des difficultés d'apprentissage. Elles peuvent entrer en formation sous réserve d'être déclarées aptes par la médecine du travail.
(Référent handicap - Hadidja ABBOU - hadidja.abbou@mfr.asso.fr)

LIEU - CONTACTS

MFR La Grange Colombe
Responsable de l'action : Mme COSTA
5, rue de la Grange Colombe, 78120 RAMBOUILLET

01.34.57.15.60
@ : mfr.rambouillet@mfr.asso.fr
site : www.mfr-rambouillet.fr